

# **COMMUNE DE THIVENCELLE**



**DEPARTEMENT DU NORD – ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES**

## **COMPTE RENDU** **DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUILLET 2014**

L'an deux mil quatorze, le dix-sept du mois de juillet à 18h30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la Présidence de Monsieur DUBRULLE José, Maire.

**Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15**

**Nombre de conseillers Présents : 10**

**Nombre de votants : 12**

**Date de convocation du Conseil Municipal : 11/07/2014**

**PRESENTS :** Ms. DUBRULLE José - DENIS Eric – DUTHILLEUL Ludovic - JANIKOWSKI Jean Luc -  
Mmes DESCAMPS Béatrice - MARECHAL Carole - LAFON Julie – KUBERA Sylvie –  
HEBBELYNCK Régine – GODIN Nicole

**REPRESENTES :** Mme DUBRULLE Isabelle a donné procuration à Madame MARECHAL Carole  
Mr LAURENT Yves a donné procuration à Madame KUBERA Sylvie

**ABSENTS :** Ms YAHIA Mehdi – SZALKOWSKI Loïc – LEFEBVRE Christophe

**EXCUSES :** NEANT  
(SANS PROCURATION)

**Secrétaire de séance :** Mme DESCAMPS Béatrice

.\_\*\_\*\_\*.\_

### **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26.05.2014**

Madame Julie Lafon fait part qu'elle sera en charge des activités dans la salle multifonction.  
Aucun autre commentaire n'est entendu.

### **MODIFICATION DE LA REGIE DE RECETTE DES PRODUITS DU CLSH EN REGIE DES RECETTE DES PRODUITS DU CLSH ET DES NAP A COMPTER DU 01.09.2014**

Monsieur le Maire fait part qu'il y a lieu de changer la régie de recettes des produits du CLSH. En effet cette régie permettait l'encaissement des recettes du centre de loisirs (CLSH). A compter du 01.09.2014, les NAP (nouvelles activités périscolaires) seront mises en place. Comme ce sont également des activités en dehors des périodes scolaires et afin de ne pas recréer une régie, la régie sera transformée en régie de recettes des produits du CLSH et des NAP.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur cette question.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, donne son accord sur la transformation de la régie de recette des produits du CLSH en régie de recette des produits du CLSH et des NAP à compter du 01.09.2014.

### **TARIF DE L'ALSH POUR LES VACANCES DE LA TOUSSAINT 2014**

Monsieur le Maire propose de réviser les tarifs de l'ALSH pour les vacances de la Toussaint. Ils seront désormais en fonction du quotient familial.

Il propose les tarifs suivants :

<b>VACANCES DE LA TOUSSAINT</b>	<b>Quotient familial entre 0 et 369</b>	<b>Quotient familial de 370 à 499</b>	<b>Quotient familial à partir de 500</b>	<b>Extérieur</b>
<b>1 ou 2 enfants participant à l'ALSH</b>	<b>15 € la semaine</b>	<b>17 € la semaine</b>	<b>19 € la semaine</b>	<b>21 € la semaine</b>
<b>3 enfants et + participant à l'ALSH</b>	<b>13 € la semaine</b>	<b>15 € la semaine</b>	<b>17 € la semaine</b>	<b>19 € la semaine</b>

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur cette question.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, donne son accord sur les tarifs de l'ALSH pour les vacances de la Toussaint 2014.

#### **TARIF DE LA CANTINE A COMPTER DU 01.09.2014**

Monsieur le Maire propose de réviser les tarifs de la cantine. Ils seront désormais en fonction du quotient familial. Il propose les tarifs suivants :

<b>CANTINE</b>	<b>Quotient familial entre 0 et 369</b>	<b>Quotient familial de 370 à 499</b>	<b>Quotient familial à partir de 500</b>
<b>PRIX POUR UN CARNET DE 10 TICKETS</b>	<b>29 €</b>	<b>30 €</b>	<b>31 €</b>

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur cette question.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, donne son accord sur les tarifs de la cantine à compter du 01.09.2014.

#### **TARIF DE LA GARDERIE DU MATIN ET DU SOIR A COMPTER DU 01.09.2014**

Monsieur le Maire propose de réviser les tarifs de la garderie du matin et du soir. Ils seront désormais en fonction du quotient familial. Il propose les tarifs suivants :

<b>GARDERIE DU MATIN</b>	<b>Quotient familial entre 0 et 369</b>	<b>Quotient familial de 370 à 499</b>	<b>Quotient familial à partir de 500</b>
<b>PRIX POUR UN TICKET VALABLE 1 SEMAINE</b>	<b>1€90</b>	<b>2€</b>	<b>2€10</b>

<b>GARDERIE DU SOIR</b>	<b>Quotient familial entre 0 et 369</b>	<b>Quotient familial de 370 à 499</b>	<b>Quotient familial à partir de 500</b>
<b>PRIX POUR UN TICKET VALABLE 1 SEMAINE</b>	<b>1€90</b>	<b>2€</b>	<b>2€10</b>

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur cette question.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, donne son accord sur les tarifs de la garderie du matin et du soir à compter du 01.09.2014.

#### **TARIF DES NAP ANNEE 2014-2015**

Monsieur le Maire fait part qu'en septembre 2014 débiteront les NAP. A cet effet monsieur le maire propose les tarifs suivants :

<b>PERIODE</b>	<b>1 OU 2 ENFANTS PARTICIPANT</b>	<b>3 ENFANTS PARTICIPANT</b>	<b>A PARTIR DE 4 ENFANTS PARTICIPANT</b>
<b>PERIODE 1 : DU 4/9 AU 17/10</b>	<b>10 €</b>	<b>9 €</b>	<b>8 €</b>
<b>PERIODE 2 : DU 5/11 AU 19/12</b>	<b>10 €</b>	<b>9 €</b>	<b>8 €</b>
<b>PERIODE 3 : DU 06/01 AU 20/02</b>	<b>10 €</b>	<b>9 €</b>	<b>8 €</b>
<b>PERIODE 4 : DU 10/03 AU 24/04</b>	<b>10 €</b>	<b>9 €</b>	<b>8 €</b>
<b>PERIODE 5 : DU 12/05 AU 03/07</b>	<b>10 €</b>	<b>9 €</b>	<b>8 €</b>

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur cette question.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, donne son accord sur les tarifs des NAP pour l'année scolaire 2014-2015.

Madame Descamps fait part que Mathilde et Sandrine seront habilitées par la CAF vérifier le quotient familial.

Madame Descamps fait part que la garderie se fera à partir de 17h15 lors des NAP soit les mardi et jeudi et à partir de 15h45 pour les lundi et vendredi.

Un courrier a été transmis aux enfants de 2 ans rentrant en première année de maternelle

Une réunion est prévue le mardi de la rentrée pour informer les parents des activités NAP qui seront mises en place par la commune et débiteront le jeudi 04.09.2014.

Mathilde, Murielle et Noémie (un nouveau contrat d'avenir de 26h à compter du 01.09.2014) seront en charge des NAP.

A ce jour, 9 enfants de 3 à 5 ans, 4 enfants de 6 à 9 ans et 10 enfants de + de 10 ans sont inscrits.

### **CONVENTION DE LIGNE DE TRESORERIE**

Monsieur le Maire fait part qu'il a reçu une proposition du crédit agricole concernant le renouvellement d'une ligne de trésorerie d'un montant de 150.000€.

La durée de l'utilisation de la ligne de trésorerie est de 1 an.

Le taux du crédit est taux EURIBOR 3 MOIS MOYENNE, majoré d'une marge fixe de 2,16%.

Monsieur le Maire sort et ne participe pas au vote.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte la proposition et autorise monsieur le Maire à signer la convention de ligne de trésorerie avec le crédit agricole.

### **PRET A COURT TERME A TAUX FIXE SUR 2 ANS**

Monsieur le Maire fait part qu'il a reçu une proposition du crédit agricole concernant une offre de prêt à court terme d'un montant de 159.000€ sur une durée de 2 ans

Le taux fixe du crédit est de 1,54%.

La périodicité de paiement des intérêts est trimestrielle.

Le montant des frais de dossier est de 318€.

Monsieur le Maire sort et ne participe pas au vote.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte la proposition et autorise monsieur le Maire à signer l'offre de prêt à court terme d'un montant de 159.000€ (cent cinquante-neuf mille euros).

### **QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur Duthilleul fait part que le 30 aout un tournoi a lieu sur le city stade et est organisé par l'AST. A ce jour 6 équipes de + de 30 ans et 1 équipe de - de 30 ans.

Madame Descamps fait part qu'à ce jour un arrêté d'interdiction d'utilisation du terrain de football a été pris du 1 au 31/08/2014.

### **PRIME VACANCE DES AGENTS TITULAIRES**

Monsieur le Maire fait part qu'au mois de décembre de chaque année est versée une prime de fin d'année équivalent à la moitié d'un salaire. Il avait été proposé de diviser cette prime en deux soit un versement de 25% en juillet et un versement de 25% en décembre.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur cette question.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, donne son accord pour l'attribution de la prime vacances d'un montant de 25% du salaire de base qui sera versée au mois de juillet.

### **SITURV**

Monsieur le maire donne lecture de la lettre reçue du SITURV et de TRANSVILLE.

Une lettre sera transmise en faisant part qu'un bus serait nécessaire en milieu de matinée et un bus en milieu d'après-midi comme il l'avait déjà été demandé.

### **SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU PROFIT DU CCAS DE MARLY POUR VENIR EN AIDE A LA FAMILLE BAYEUIL**

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre reçue de Monsieur Fabien Thiémé, Maire de Marly qui fait part du dramatique accident de la route qui a coûté la vie à un couple et à leur petit garçon de 4 ans et qui laisse derrière lui 9 neufs.

Monsieur le Maire propose de verser la somme de 100€ au CCAS de Marly qui a en charge ce dossier.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur cette question.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 8 voix pour et 2 abstention, donne son accord pour le versement d'une subvention exceptionnelle de 100€ (cent euros) au profit du CCAS de Marly.

### **SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU PROFIT DU VAFC**

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre reçue de Monsieur Jean Louis Borloo, qui exprime son soutien à VAFC.

Monsieur le Maire propose de verser une subvention exceptionnelle de 100€ au profit du VAFC.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur cette question.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 8 voix pour et 2 abstention, donne son accord pour le versement d'une subvention exceptionnelle de 100€ (cent euros).

### **PROJET D'AIDE DE SOINS ANIMALIERS POUR PERSONNES DEFAVORISEES**

Monsieur le maire fait part qu'il a reçu une association qui veut mettre en place un service d'aide de soins animaliers pour les personnes défavorisées. Ce dispositif est encore en phase projet. Dès que des renseignements complémentaires seront connus, la municipalité sera informée.

### **TERRAIN DE MOTOCROSS**

Monsieur le maire donne lecture de la lettre reçue de la FFM et du conseil général pour le terrain de motocross concernant son homologation.

### **INTERVENTION DE MADAME MARECHAL CAROLE**

#### **VOYAGE DES AINES**

Madame Marechal fait part qu'il s'est bien passé. C'était une journée très agréable.

#### **FESTIVITES DU 14 JUILLET**

C'était une journée agréable avec une bonne ambiance surtout avec l'animation de Nad'Chante. Madame Marechal remercie monsieur D'allo Laurent pour son intervention sur le compteur qui s'est éteint à plusieurs reprises.

Il est à noter que peu d'élus étaient présents pour le montage et le démontage que ce soit le matin ou le soir.

Un écran a été commandé pour la demi- finale de la coupe du monde. Ceci a coûté 2000€.

Madame Hebbelynck fait part qu'il y aurait pu y avoir des repas en plus surtout pour les personnes qui n'avaient pas réservées malgré l'information passée dans le bulletin municipal.

#### **DISTRIBUTION DE FLYERS**

Madame Marechal fait part que lors de la mise en place de flyers qui sont distribués dans le village il serait bien que les élus les aient juste pour information.

Madame Marechal fait part que deux associations ont été interpellés par la SACEM suite à une dénonciation.

### **SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AMICALE BOULISTE**

Monsieur le Maire fait part que pour les festivités du 14 juillet 2014, il y a lieu de verser une subvention exceptionnelle d'un montant de 242€ à l'amicale bouliste (remboursement de frais avancés).

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur cette question.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, donne son accord pour le versement d'une subvention exceptionnelle de 242 € à l'amicale bouliste.

#### **INTERVENTION DE MONSIEUR DENIS ERIC**

Un devis a été demandé pour fermer la salle multifonction. Il s'élève à 1104€87. A l'unanimité, le conseil municipal accepte ce devis. Monsieur Denis fait part

- qu'il a été interpellé par Monsieur Mafrici pour les désagréments dus au passage des vaches dans la rue Baugnies.
- Que monsieur Kubiak n'a toujours pas remplacé les tubes de la tonnelle.

#### **INTERVENTION DE MONSIEUR LE MAIRE**

Monsieur le Maire fait part qu'une convention a été signée avec le conseil général pour la bibliothèque qui sera mise en place à la salle multifonctions.

Il serait utile de mettre en place une commission culturelle et une commission utilisation de la salle multifonctions

- Béatrice – Régine – Julie et Nicole composent ces commissions

Monsieur le maire donne lecture de la lettre de madame Breways qui sollicite une réunion avec Julie Lafon et Carole Marechal.

Mademoiselle Julie Lafon en demande le motif qui n'est pas inscrit sur cette demande.

#### **INTERVENTION DE MADAME DESCAMPS BEATRICE**

Une commission jeunesse se déroulera fin août.

Que des entretiens ont été fait pour le recrutement d'un contrat aidé féminin suite à la fin d'un contrat le 31.08.2014. La décision sera prise par monsieur le maire pour le choix de la personne.

Qu'une réunion publique serait la bienvenue pour le PPRI. Cela lui a été demandé par au moins un habitant.

Pourquoi certains conseillers municipaux ne viennent plus aux réunions de conseil ?

#### **INTERVENTION DE MADAME KUBERA SYLVIE**

Il y a une fuite dans la rue Pierrard.

La priorité dans la rue de la Perche n'est pas toujours respectée et il est nécessaire de se garer dans les endroits matérialisés (rappel dans le bulletin municipal).